



DROIT, ÉCONOMIE, GESTION

Sociétés et Humanités
Université Paris Cité

Soutenez la formation des talents dont votre entreprise a besoin

Taxe d'apprentissage

FACULTÉ DE DROIT, D'ÉCONOMIE ET DE GESTION



Qui sommes-nous ?

Depuis sa création en 1976, la Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion offre un enseignement d'excellence dans les disciplines du Droit, de l'Économie et de la Gestion.

Formant à plusieurs professions réglementées (avocats, notaires, juriste d'entreprise etc.), la faculté entretient des liens étroits avec la cité et le monde socio-économique. Ses parcours de master balayent l'ensemble des spécialités du droit, de l'économie et du management. La forte insertion professionnelle de ses diplômés la classe parmi les meilleures facultés de Droit de France.

Au fil des années, la Faculté a su adapter son enseignement aux nouveaux enjeux sociétaux en proposant des dispositifs innovants tels que l'Atelier de Clinique juridique – qui permet aux étudiants de se former à la consultation juridique auprès des justiciables – et en ouvrant plusieurs masters en apprentissage dans les domaines à forte valeur ajoutée comme les données personnelles, le droit de la santé, la gestion bancaire ou les ressources humaines.

Aujourd'hui, la Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion ambitionne de proposer sur son campus un cadre stimulant et favorable à l'innovation pédagogique et entrepreneuriale et de développer son écosystème partenarial avec la mise en place de projets communs avec les collectivités, les institutions et les entreprises.

PRINCIPALES FORMATIONS ÉLIGIBLES AU VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

- MASTER DROIT DES INDUSTRIES DES PRODUITS DE SANTÉ
- MASTER DROIT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
- MASTER DROIT ET GESTION BANCAIRE DE PATRIMOINE
- MASTER PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES
- MASTER DROIT DES OBLIGATIONS CIVILES ET COMMERCIALES
- MASTER JURISTE FISCALISTE
- MASTER GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
- MASTER CONTRÔLE DE GESTION ET AUDIT ORGANISATIONNEL - AUDIT DES ORGANISATIONS ET MAITRISE DES RISQUES

DOMAINES MÉTIERS

- Avocate/avocat ;
- Juriste d'affaires ;
- Juriste d'entreprise ;
- Juriste fiscaliste ;
- Notaire ;
- Cadre de la fonction publique d'État, territoriale et hospitalière ;
- Magistrat/magistrat ;
- Administratrice/administrateur ;
- Data protection officer ;
- Métiers de la banque ;
- Métiers de l'hôtellerie ;
- Métiers du management ;
- Métiers du tourisme ;
- Métiers des ressources humaines.

5500

ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

180

DOCTORANTES
ET DOCTORANTS

1000

ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS
INSCRITS À L'INSTITUT
D'ÉTUDES JUDICIAIRES

10

PARCOURS DE LICENCE

40

SPÉCIALITÉS DE MASTER
DONT 10 EN APPRENTISSAGE

5

UNITÉS DE RECHERCHE
(DONT UNE UMR, L'INSTITUT
DROIT ET SANTÉ)

Retrouvez l'ensemble
de nos formations éligibles
au versement de la taxe
d'apprentissage en ligne :

u-paris.fr/taxe-apprentissage



jacoba.candames-vinas@u-paris.fr

La Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion est l'une des 12 composantes de la Faculté Sociétés & Humanités

La Faculté Sociétés & Humanités au cœur de l'interdisciplinarité

Forte de ses 24 110 étudiantes et étudiants, et d'une communauté scientifique, enseignante et administrative de 1600 personnels, la Faculté Sociétés & Humanités est une des trois grandes facultés d'Université Paris Cité.

Véritable lieu d'échanges des savoirs et vivier de recherches pluridisciplinaires, notre faculté a la particularité de couvrir l'ensemble des champs disciplinaires dans les secteurs des arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales, ainsi que les domaines juridiques, économiques et de gestion et également certaines disciplines scientifiques et technologiques innovantes grâce à l'IUT de Paris - Rives de Seine.

Grâce à une offre de formation riche et diversifiée, incluant des thématiques inédites en île de France, la faculté accueille tous les ans près de 1500 apprentis et 2000 stagiaires en formation continue.

Interdisciplinaire par nature, la recherche au sein de la faculté s'appuie sur 40 laboratoires en phase avec les enjeux de la société contemporaine et les défis de demain, et 8 bibliothèques dont 2 centres de ressources disposant de fonds documentaires exceptionnels dans leur domaine.

EXEMPLES D'INVESTISSEMENTS RÉALISÉS GRÂCE À LA TAXE D'APPRENTISSAGE :

- achat et maintenance d'équipements pédagogiques, expérimentaux et professionnels
- renouvellement et modernisation du matériel informatique à destination des étudiantes et étudiants
- enrichissement de l'offre des bibliothèques, notamment par le biais d'abonnements à des ressources documentaires spécialisées
- développement de projets pédagogiques innovants
- accompagnement de la professionnalisation des étudiants
- rémunération des intervenants professionnels

12

COMPOSANTES

8

ÉCOLES DOCTORALES

119

PARCOURS DE 1^{ER} CYCLE

159

PARCOURS DE MASTERS

61

DIPLÔMES NATIONAUX EN ALTERNANCE

159

DU, DIU ET FORMATIONS QUALIFIANTES

1465

APPRENTIS

1948

STAGIAIRES DE LA FORMATION CONTINUE



2 RUE VALETTE 75005 PARIS



u-paris.fr/societes-humanites



Comment affecter votre solde de taxe d'apprentissage à Université Paris Cité ?

1/ VERSEZ VOTRE SOLDE À L'URSSAF

> Déclarez et payez votre solde de taxe d'apprentissage 2022 sur la DSN 2023 (exigible le 5 ou 15 mai 2023) : <https://www.urssaf.fr/portail/home/espaces-dedies/contributions-de-formation-profe/la-taxe-dapprentissage-part-prin.html#Declaration-annuelle-flechage-solde>

2/ CHOISISSEZ UNIVERSITÉ PARIS CITÉ COMME BÉNÉFICIAIRE VIA LA PLATEFORME SOLTÉA

> À partir de fin mai 2023, connectez-vous à votre espace sécurisé sur la plateforme SOLTÉA : <https://www.soltea.gouv.fr/>

> Trouvez Université Paris Cité par sa dénomination, son numéro de Siret : 130 025 737 00011 ou son UAI : 0755976N

> Consultez la liste de nos formations et structures éligibles au solde de la taxe d'apprentissage : <https://u-paris.fr/taxe-apprentissage/>

> Affectez tout ou partie de votre solde de taxe d'apprentissage à Université Paris Cité, à une de ses formations ou de ses structures éligibles

La caisse des dépôts versera à Université Paris Cité les montants collectés.

3/ SUIVEZ L'ÉTAT DE VOS VERSEMENTS DIRECTEMENT SUR VOTRE ESPACE SÉCURISÉ SOLTÉA

> <https://www.soltea.gouv.fr/>

TAXE D'APPRENTISSAGE

0,68 %

DE LA MASSE SALARIALE 2022

RÉPARTITION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

87 %

PART PRINCIPALE DE LA TA (VERSÉE AUX CFA)

perçues par les URSSAF depuis janvier 2022

(soit 0,59% de la masse salariale)

13 %

SOLDE DE LA TA

perçu par les URSSAF

(soit 0,09% de la masse salariale 2022)

Contacts

À Université Paris Cité

✉ taxe-apprentissage.defi@u-paris.fr

À la Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion

✉ jacoba.candames-vinas@u-paris.fr

Tout savoir sur le versement de la taxe d'apprentissage à Université Paris Cité

u-paris.fr/taxe-apprentissage

